



## PREFET DU PAS-DU-CALAIS

ARRAS, le 06 mars 2013

Direction Départementale de la Cohésion Sociale  
du Pas-de-Calais

**Gestion des Etablissements d'APS et Educateurs**

Expertise-Contrôle-Evaluation

**Monsieur le Président  
ASSOCIATION DU HARAS DE  
L'HERMITAGE  
1, Rue De La Vangerie**

**62840 LAVENTIE**

Dossier suivi par Mme Marie-Hélène PEUGNET  
☎ 03.21.23.36-39  
✉ [marie-helene.peugnet@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:marie-helene.peugnet@pas-de-calais.gouv.fr)

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre déclaration faite en application des articles L.322-3, R. 322-1 et A.322-1 et suivants du code du sport.

Celle-ci a été enregistrée

- le 06/03/2013,
- à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale PAS de CALAIS,
- sous le numéro 06213ET0006,
- pour les activités : Equitation,
- pour les éducateurs :

Je vous rappelle que vous devez tenir informé mes services de tout changement qui pourrait intervenir au sein de votre établissement.

Je vous prie de croire, , à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur Départemental,

Serge SZARZYNSKI